

Union des Syndicats Force Ouvrière du Ministère chargé de l'Agriculture et de ses Etablissements publics  
A Paris, le 5 avril 2018

## Compte-rendu du Comité Technique « Administration Centrale » du 5 avril 2018

Ce groupe de travail était présidé par Madame Valérie Metrich-Hecquet.

Représentants FO : Jean-Christophe Leroy, Pascal Villard et Laurent Mechouk

L'ordre du jour comportait 5 points dont 2 relèvent de groupes de travail où la présence de **FO Agriculture** est effective.

### [1 - Approbation du PV du CTAC du 28 novembre 2017](#)

sans modification notable.

### [2 - Travaux en administration centrale](#)

Le compte rendu du groupe de travail est disponible à [l'adresse suivante](#).

Sur l'ensemble des sites, les prochaines interventions relèvent de la maintenance légère. Toutefois, en ce qui concerne le site de Varenne, une étude sur les bâtiments C,D et E est actuellement en cours pour la réhabilitation de ces bâtiments, y compris une extension sur le E d'un 5° étage pour une quarantaine de bureaux ou un étage partiel sur l'actuel implantation du BIP.

**FO** : Pour les travaux sur ces bâtiments, FO demande à ce que l'informatique « réseaux » soit partie intégrante du projet immobilier.

L'administration consciente de cette nécessité indique que les travaux informatiques sont compris dans la réhabilitation.

Pour la galerie Sully, **FO** alerte sur la difficulté de la réaffectation de ces mètres carrés.

L'administration portera la plus grande attention au suivi de ces réinstallations et la priorité sera mise pour des salles de réunions ou des missions temporaires.

Sur le point particulier de l'actuelle affectation des services de la DPMA, il n'y a pas de déménagement de prévu à court et moyen terme.

### [3 - Baromètre social](#)

Les résultats ont déjà été présentés aux OS ([voir le compte-rendu](#))

Toutefois cette nouvelle présentation est basée sur une comparaison des données propres à l'administration centrale au regard des données générales.

Vu les taux de satisfaction, **FO Agriculture** se félicite des résultats positifs. Néanmoins, nous nuancions ces résultats par rapport aux audits précédents et nous souhaitons qu'un bilan soit fait au regard des différents plans d'actions RPS des directions.

L'administration est favorable à cette demande de **FO**. En conséquence, un lien entre ce bilan et les prochains plans d'actions arrêtés le cadre des plans de prévention des RPS sera fait au niveau de chaque direction de l'administration centrale.

Dans ce baromètre social les OS ont remarqué, notamment, un manque de soutien des acteurs de prévention : l'administration reconnaît ce point et abonde dans ce sens, une expertise sera réalisée.

#### 4 – Effectifs administration centrale

Les effectifs en administration centrale s'élèvent à 1930 ETP au 01/01/2018, soit une baisse de 11,3% depuis le 01/01/2011.

Les effectifs par direction se rapprochent des plafonds d'emplois. Les OS soulignent la baisse constante des effectifs qui se traduit nécessairement par une dégradation des conditions de travail.

#### 5 - Entretien professionnel

Les entretiens professionnels restent primordiaux pour les agents et les encadrants.

Dans la majorité des directions, les entretiens sont tenus. Cependant, des efforts doivent être consentis en ce qui concerne le Cabinet, le SG et la DPMA.

L'administration relève que les entretiens peuvent être réalisés mais non transmis aux MAG.

#### Questions diverses :

- Abaissement de tranche pour la cantine pour les contractuels.

L'administration travaille sur ce dossier en interministérielle et espère proposer pour janvier 2019 de nouvelles grilles.

- Demande d'avoir qu'un seul badge accès et gestion du temps.

L'administration précise que le badge « gestion du temps » sera supprimé et remplacé avec le badge unique « accès » dès cet été, une fois que le logiciel EQUITIME sera opérationnel (anomalies en cours de résolution).

- Dispositif de gestion du travail pendant les grèves de transport.

FO Agriculture a demandé des assouplissements dans les modalités de gestion du travail compte tenu des grèves de transports : possibilité de modifier les jours de télétravail ou de temps partiel, retirer les contraintes des plages fixes, favoriser le télétravail ponctuel et augmenter les places de parking.

Si nous avons eu une réponse favorable sur différents points, nous avons insisté sur le télétravail ponctuel à domicile au regard de ce qui se fait au MTES

*[le télétravail (ou travail en site distant) pourra être envisagé pour un agent en cas de condition de transport très dégradée empêchant manifestement de se rendre sur son lieu de travail. Ce télétravail sera soumis à l'autorisation écrite préalable de la hiérarchie au regard des nécessités de service.]*

*Concernant les aspects matériels, si vous n'avez pas à votre disposition un matériel informatique portable fourni par l'administration, il vous reviendra alors, si cela est possible, d'utiliser votre matériel personnel.)*  
Source intranet MTES

L'administration reste ouverte à la réflexion sur ces modalités. Dans un premier temps, une remontée des premières mesures sera faite très rapidement. En parallèle, l'administration demandera la conformité à la DGAFP de la mise en place de télétravail ponctuel.

#### Pour des précisions complémentaires :

- Jean-Christophe LEROY – (58-74)
- Pascal VILLARD -(54-91)